

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 novembre 2006

PRESIDENTE: Madame Monique LE SAINT.

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), Mme Monique LE SAINT (pouvoir de M. Etienne PINTE), M. Patrick CONFETTI, Jean-Francois PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER. M. Olivier LEBRUN. Jean-Claude BOSONNET, Μ. Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN. M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Marie-Thérèse VERENNEMAN (représentante de M. Gérard DALLIOUX, Mme Dana SOLECKI (représentante de M. Edmond GRONDIN). M. Thierry LEGIRET (pouvoir M. Claude BANCILHON), M. Alain FONTAINE (à partir de la délibération 2006.11.04), M. Gérard MEZZADRI, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absents excusés:

- M. Etienne PINTE pouvoir à Mme LE SAINT
- M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE,
- M. Claude BANCILHON pouvoir à M. Thierry LEGIRET,
- M. Hervé HOCQUARD,
- M. Daniel MERTIAN de MULLER,
- M. Alain RUBY.
- M. Jean-Marc LE RUDULIER.
- M. Gérard DALLIOUX représenté par Mme Marie-Thérèse VERENNEMAN.
- M. Edmond GRONDIN représenté par Mme Dana SOLECKI,

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 22 novembre 2006 Date d'affichage de la convocation : 22 novembre 2006

> Nombre de conseillers en exercice : 30 Nombre de membres présents : 22

N° de l'ordre du jour : 2006.11.01 Décision budgétaire modificative n°3

□ M. PANCHER, rapporteur donne lecture de la délibération.

L'exécution budgétaire nécessite d'ajuster certains crédits.

1. ACQUISITION DE TERRAIN A BUC

La communauté de communes a décidé, lors du vote du budget primitif 2006, d'inscrire 1 250 000,00€ pour l'acquisition de 16 000 m² d'un terrain situé à BUC, appartenant à la ville de Versailles.

L'objectif est d'accueillir une fourrière et une déchetterie intercommunales ainsi que des espaces de stockage.

Cette surface ne permet pas un aménagement optimal. De ce fait il est proposé que la communauté de communes se porte acquéreur de l'ensemble de la parcelle soit 28 000 m² pour un montant estimé à 2 472 500€. L'achat de l'intégralité du terrain permettra à Versailles Grand Parc de devenir propriétaire de 10 000 m² loués à la société Nicollin pour environ 12 000€ par an. Lors d'un prochain appel d'offres concernant la collecte des déchets ces 10 000m² pourront être proposés aux soumissionnaires pour les mettre à égalité du point de vue des possibilités d'implantation locale. Le reliquat de terrain sera utilisé à organiser les circulations entre les différents usages de cette parcelle.

Cette opération nécessite une inscription complémentaire de 1 222 500€.

2. OPERATIONS COMPTABLES

L'équilibre de la décision modificative est obtenu par l'inscription d'un emprunt en section d'investissement pour 1 222 500€.

Afin de faciliter cette opération, il vous est proposé d'autoriser le Président à prendre toute décision nécessaire à la réalisation de cette acquisition, notamment la signature du contrat de vente.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

1. décide de modifier les crédits de dépenses et de recettes du budget 2006

2.vote la décision modificative n°3 telle qu'elle suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

	IMPUTATION		
Chapitre	Nature	S/Fonction	Objet Dépenses Recettes
21	2113	812	Terrains aménagés autres que 1 222 500€ voirie
16	1641	812	Emprunts en euros 1 222 500€
			L 1 222 500€ 1 222 500€

3 - Autorise le Président à prendre toute mesure nécessaire à la réalisation de l'achat du terrain de Buc

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants: 22

Suffrages exprimés: 25 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président, par délégation,

Pasca/ Guéant Directeur général des services